



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 7, n°1 | Avril 2016

Analyse institutionnelle des paiements pour services environnementaux

Le Parc Méric à Montpellier : représentations sociales d'un parc public entre campagne, jardin et nature sauvage

Merik Park in Montpellier : social representations of a public park between countryside, garden and wilderness

Gaëlle Aggéri



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11191>

DOI : 10.4000/developpementdurable.11191

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Gaëlle Aggéri, « Le Parc Méric à Montpellier : représentations sociales d'un parc public entre campagne, jardin et nature sauvage », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 7, n°1 | Avril 2016, mis en ligne le 11 avril 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11191> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.11191

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Le Parc Méric à Montpellier : représentations sociales d'un parc public entre campagne, jardin et nature sauvage

*Meric Park in Montpellier : social representations of a public park between
countryside, garden and wilderness*

Gaëlle Aggéri

- 1 À partir des années 1990, de nombreux professionnels du paysage ont participé en France et en Europe à la naturalisation de l'espace vert public dans la ville. Animés par la volonté d'engager des démarches plus respectueuses de l'environnement et soucieux d'offrir aux citoyens une variété d'espaces de nature allant du jardin sophistiqué à l'espace d'aspect sauvage, les responsables des services d'espaces verts des agglomérations ont expérimenté la « gestion différenciée » de leur patrimoine vert. Cette nouvelle conception de l'espace public a émergé en France dans les années 1975 sous l'influence des pays d'Europe du nord et s'est diffusée largement à la lumière des politiques de villes durables des années 1990 puis des « villes-nature » des années 2000. La mise en œuvre de la gestion différenciée, a contribué à la construction de nouveaux territoires urbains publics aux références champêtres et sauvages pensés selon des intentions écologiques et esthétiques. Cette étude, extraite d'une thèse de doctorat (Aggeri, 2004) présentée en 2005 portant sur la construction matérielle et symbolique de la nature en ville, analyse la fréquentation d'un parc public de douze hectares le long du Lez : le Parc Méric acquis par la Ville en 1992 et emblématique des premières expérimentations de la gestion différenciée. Nous tenterons de mieux saisir la perception et les pratiques de cette nature urbaine contemporaine par ses usagers. L'hypothèse que nous voulons vérifier ici est que les usagers de ce site partagent les mêmes représentations paradoxales simultanément environnementales et artistiques que les techniciens territoriaux publics qui l'ont aménagé et géré.

- 2 En outre, ce travail va dans le sens des questions contemporaines émergentes sur le patrimoine vert posées par ces nouvelles formes de nature en ville : existe-t-il un nouveau type d'usager qui adhère à cette nature sauvage et champêtre dans la ville ? Quelle est la limite d'acceptation du sauvage dans la ville sans revenir à son ancienne image de nature horrible et diabolisée du XVII^e siècle ? Jusqu'où peut-on pousser l'image de campagne dans l'urbain sans pour autant retomber dans la définition d'origine dévalorisante au sens figuré d'un espace rustique ? Ces espaces publics représentent-ils avant tout une valeur de refuge pour les citadins ou comportent-ils des atouts propres ? Que sont les regards des citadins sur ces espaces paradoxaux ? De nouveaux usages et pratiques pour les visiteurs citadins s'y développent-ils ?

1. Un jardin, des terrains de recherche

- 3 Nous situons notre recherche dans le domaine du grand paysage urbain et dans sa dimension dualiste en tant qu'objet concret et forme urbaine construite, mais aussi en tant qu'image mentale de l'espace perçue par les concepteurs puis par les usagers de ce site spécifique. En effet, le paysage est à la fois objet et sujet, fait écologique et produit social et en même temps réalité et apparence de réalité. Si nous nous rattachons au concept de double artialisation du paysage défini par Alain Roger, nous pouvons aussi affirmer que le paysage du sauvage et du champêtre que nous allons étudier est de fait issu d'un schème esthétique car « *tout paysage est un produit de l'art, d'une artialisation, celle-ci se produisant in situ (sur un site public) et in visu (par le regard)* » (Roger, 1997).
- 4 Nous illustrerons notre démonstration en nous fondant sur l'expérience d'un site conçu et géré selon les principes de la gestion différenciée pratiquée dans la ville depuis les années 1990, en particulier le parc Méric de la ville de Montpellier qui illustre des formes, des ambiances, des écosystèmes différents et des références complémentaires au sauvage et au champêtre, depuis l'artifice jusqu'au spontané. Nous serons amenés à identifier les espaces désignés comme sauvages et champêtres par les usagers, appréciés comme tels ou réinventés comme espaces imaginaires.
- 5 L'enquête se donne comme objectif principal, non pas de mesurer le degré de satisfaction quantifiable, mais de vérifier l'existence d'un rapport esthétique, fonctionnel, symbolique particulier des usagers du site. Ces rapports concernent autant les usages que les représentations mentales, artistiques et scientifiques.
- 6 Nous avons mené une pré-enquête portant sur un échantillon aléatoire d'une quinzaine d'usagers sur le site sélectionné. À défaut d'une recherche de techniques d'enquête approfondie, nous proposons ici d'employer une méthodologie adaptée, qualifiable de « *pré-enquête par entretien à usage exploratoire* », qui aura pour fonction de mettre en lumière les pistes de travail. Pour recentrer l'échange en fonction des hypothèses formulées, on notera ici principalement : les motivations de fréquentation de ce parc par rapport aux autres espaces verts publics, à la campagne et à la nature ; l'appréciation esthétique et fonctionnelle du site (composition générale, endroit préféré...) ; la part de l'intervention humaine dans la création de ce parc ; les images ou milieux de référence de cet espace ; les sites publics ou privés fréquentés pour les mêmes types de loisirs. Dans la mesure du possible, nous avons accompagné le promeneur dans ses lieux préférés¹.
- 7 Cette première étape nous a aidés à élaborer un guide d'entretien semi-directif pour des entretiens approfondis pour une quinzaine d'autres visiteurs. Les entretiens se déroulent

à domicile ou dans le lieu familial de prédilection de l'interviewé. Ils durent de 1h30 à 2 heures selon sa disponibilité.

- 8 Les 15 personnes interrogées ont été sélectionnées parmi les usagers fréquentant régulièrement le site d'études, au moins une fois tous les quinze jours. Ces groupes sont composés de personnes d'âge et de sexes variés aussi proches que possible de la réalité du terrain : des adolescents, une dominante de femmes d'une quarantaine d'années, avec ou sans enfants, des hommes sportifs. Les entretiens sont enregistrés ouvertement après autorisation des personnes enquêtées. Sont retranscrites les séquences enregistrées concernant les expressions-clés de compréhension des motivations latentes ou exprimées sur ce site, de qualification des entités paysagères, de sentiments suscités par le lieu, les choix de mots ou de photographies présentées ainsi que les commentaires liés au choix.

1.1. L'invention matérielle du parc du Mas Méric : la construction d'un domaine bourgeois

- 9 Le Domaine de Méric (photo 1) est situé à Montpellier en limite de Castelnau le Lez, sur la rive droite du fleuve le Lez. Ce terrain de douze hectares à proximité du centre-ville a été cultivé comme un vignoble jusqu'aux années 1990 par ses propriétaires successifs. La notoriété de ce grand domaine bourgeois, ancienne propriété de la famille Bazille très connue au XIX^e siècle sur le plan local, nous a permis d'exploiter une bibliographie très importante du site.
- 10 Le Domaine de Méric raconte les avatars paysagistes de l'espace agricole méditerranéen aux portes de la ville de Montpellier. L'image actuelle du Mas Méric constitue le résultat de projets agricoles, jardiniers et scientifiques successifs qui ont contribué progressivement au passage d'une propriété agricole à un parc public champêtre (photos 2 et 3). Le Mas, à l'origine propriété du premier consul Aimeric d'Estienne d'Americ, est devenu par transcriptions successives « Mas de Méric » (Audurier-Cros, 1992). On retrouve dans le site du début XIX^e siècle les caractéristiques typiques de la propriété agricole méditerranéenne, notamment : la trilogie traditionnelle céréales, vignes, arbres fruitiers. Ici plus précisément, les actes notariés montrent que le domaine a été constitué de vignes seules ou complantées d'oliviers, des champs de blé, seigle, et parcelles de luzerne, des vergers d'oliviers, d'amandiers, de cerisiers, de figuiers, de jujubiers.
- 11 En 1856, Camille Victorine Marguerite Vialars (1821-1908), hérita du Mas de Méric et y aménagea un théâtre des champs pour l'été à proximité de la cité. Son mari, Gaston Bazille était particulièrement connu pour ses travaux sur le phylloxera avec Émile Planchon (propriété Planchon en face du Mas Méric), ses expériences agronomiques au mas Méric (garance, fruitiers), puis plus tard pour son rôle politique de premier adjoint au Maire à l'urbanisme de Montpellier en pleine « haussmannisation » de la ville. Les grandes plantations de Méric débutèrent vers les années 1860 et le décor du parc à l'anglaise déjà initié au début du XIX^e siècle fut restauré et enrichi d'essences exotiques. L'espace fut géométrisé par des allées de lauriers roses bordées d'iris, la maison fut ornée par une nouvelle façade plaquée sur l'ancienne bâtisse agricole avec une orangerie et un revêtement de mur en rocaïlle rosé.
- 12 Méric était un lieu de villégiature pour tous, comme complément indispensable de l'hôtel particulier situé Grand rue, au cœur du centre ville historique où la famille résidait tout au long de l'année. La propriété apportait les produits de la terre, notamment le vin,

l'huile et les fruits, les légumes frais du grand potager situé en contrebas des jardins en terrasses, les fleurs coupées pour les bouquets. Le fils, Frédéric Bazille, grand peintre impressionniste y peignit le paysage du Lez, la famille dans l'écrin du jardin. Il invita sur place ses amis peintres parisiens et ses correspondances mentionnaient les fruits de Méric offerts à Monet. L'activité du domaine s'inscrit avant tout dans le contexte d'un mode de vie d'urbains en quête d'un cadre de villégiature réinventée selon l'idée de campagne pittoresque. Quant à la famille Bazille, elle artialise (au sens de Roger, 1997) la mouvance champêtre dans le jardin « in situ » par la réalisation d'un jardin paysager, mais aussi « in visu » par les œuvres de Frédéric Bazille², mais aussi par le réseau social d'amateurs locaux de jardins de G. Bazille³ en contribuant à changer le regard sur le domaine.

1.2. La transformation du site en domaine et parc public

- 13 Au XX^e siècle, on note un retour dans l'ombre du Mas comme un mas agricole bourgeois traditionnel sans aménagements paysagers majeurs. En 1945, une partie est classée monument historique et le bois est inscrit à l'inventaire des sites. Dans les années 1970, il s'entoure progressivement d'une ceinture de lotissements contemporains cossus. Les vignes et fruitiers sont arrachés dans les années 1990. La naturalisation du site par des essences spontanées prend le pas sur les traces agricoles et jardinières.
- 14 En 1992, le terrain est cédé à la Ville de Montpellier qui célèbre le cinquantenaire de la mort du peintre Frédéric Bazille⁴ en ouvrant le lieu et en organisant un parcours de l'artiste entre ville et domaine.
- 15 Les gestionnaires du domaine mettent en place de nouveaux projets convergeant vers un même objectif de conservation inventive du patrimoine historique et écologique : recomposer en grandeur nature l'ambiance des peintures de F. Bazille, conserver les arbres, les écosystèmes en place en place, évoquer des usages scientifiques, botaniques du lieu par la reconstitution d'un paysage susceptible d'avoir existé au XIX^e siècle, médiatiser la facette du site liée à la richesse botanique, écologique et ornithologique. Cette nature dite « spontanée » et en cours de recatrisation après les aménagements agricoles est placée sous le contrôle de techniciens horticoles selon un plan de gestion différenciée. Ce site sera central plus tard dans le Plan Biodiversité de la ville de 2010, puis dans le label « capitale de la biodiversité »⁵ reconnue à Montpellier en 2013. Il est labélisé « Ecojardin »⁶ en 2014 pour sa gestion sans pesticide et favorisant la biodiversité.
- 16 La genèse de ce parc public raconte en particulier comment le savoir naturaliste et les références picturales se sont conjugués à chaque siècle comme ferments permanents de l'inspiration des concepteurs successifs. Si l'aménagement paysager du Domaine de Méric fut inspiré par la famille Bazille, notamment par un artiste-jardinier et un agronome féru de sciences, cent cinquante ans plus tard, le Parc Méric sera conçu par une équipe de gestionnaires composée à la fois d'horticulteurs, d'écologues, de paysagistes conseillés par des agriculteurs et des scientifiques, notamment des botanistes experts de la flore locale. Cet éclectisme des compétences explique qu'il ait été construit à partir d'images et d'activités symboliques de la campagne comme le rythme des saisons, les gestes du travail de la terre, les formes archétypiques de la prairie, du bocage, des vergers, de la forêt. En l'absence d'un programme défini pour ce site, la commande politique n'a donné aucune directive précise mais a exprimé le souhait d'intervention minimale avec de petits budgets. Il semble que les ingénieurs aient trouvé une certaine opportunité dans ces

espaces en attente pour expérimenter de nouvelles méthodes de conception et concrétiser leurs nouveaux référents d'une nature plus champêtre et sauvage dans la ville. De façon paradoxale, les élus, en général commanditaires de politiques publiques, ont adhéré à ces projets après coup, en validant les effets paysagers d'une telle nature et en les médiatisant comme supports d'une nouvelle politique de « ville durable ».

Photo 1. Le Parc du Mas Méric : grande prairie, terrasses de vergers, le domaine et son jardin anglais



Photo 2. Verger sur terrasse : le site privilégié du public



Photo 3. La prairie Fleurie de lin Bleu au printemps



Photo 4. Entrée du Domaine de Méric : le Mas et le parc public



Photo 5. Installations artistiques, évènementiel Zone Artistiques Temporaires, Mas Méric, 2010



2. Constructions symboliques et représentations des usagers

- 17 Nous nous proposons de restituer les représentations individuelles recueillies lors des enquêtes exploratoires, notamment les idées de campagnes, de nature sauvage et de jardins publics par ordre de préférence des usagers et selon leurs termes et leurs phrases-clés (annexe 3 : schéma « la représentation du Mas Méric par les usagers : priorités d'évocations).

2.1. Prioritairement, une campagne idéalisée

- 18 Sur le terrain, la plupart des usagers racontent leurs origines campagnardes méditerranéennes ou françaises ou bien leur enfance liée à des souvenirs de campagne chez les grands-parents, pendant les vacances. Tous se sentent portés par cette culture rurale traduite en imaginaire de la campagne, quand ils vivent dans la ville. Méric est alors désigné par les interviewés avant tout comme un morceau de campagne dans la ville : « *On retrouve tout le caractère de la campagne, l'utilisation des haies bocagères, des clôtures en bois, les talus, exactement comme la campagne réelle pensée, entretenue ; on est aussi dans une échelle de campagne avec du vert à perte de vue.* »
- 19 Pour la majorité des usagers, l'endroit préféré est en premier lieu, la terrasse de vergers ou le banc sous le figuier : « *C'est une jolie idée de préserver les vergers, les arbres à fruits ; c'est une idée généreuse d'offrir leurs fleurs, leurs fruits, leur odorat au public. C'est un endroit qui ravit les sens* ». En second lieu, c'est la grande prairie : « *L'étendue de fleurs est très séduisante car elle est concentrée et pas formelle, ce qui permet le rêve, la contemplation, la méditation* ». Cette campagne, pour certains, ressemble à la campagne périphérique de la ville, le long du Lez ; pour d'autres, elle rappelle plus le paysage rural de Lodève, du Bassin parisien, de la Bourgogne, de l'Angleterre, de l'Italie et ne s'apparente pas à la garrigue locale aride : «

Méric ne ressemble pas à la campagne méditerranéenne au sens de garrigue, de résineux, de lavandes, de romarins ». « C'est un élixir de campagne sans savoir d'où elle est ». À ce titre, le domaine rappelle rarement la campagne enfrichée en garrigue à l'exception des franges du site. C'est une campagne domestiquée, travaillée, luxuriante, généreuse en fruits et en fleurs et intemporelle qui est désignée par les usagers.

- 20 Dans la description du parc, sont souvent évoqués la fraîcheur de la fontaine, le bruissement des abeilles, l'odeur du miel, de l'herbe fraîche : « Tu as l'impression de venir pour t'endormir et en fait, tu réveilles tes sens, tu apprends à regarder ou tu réapprends ». Le printemps et l'automne sont les saisons de prédilection pour l'abondance de couleurs et d'odeurs offertes par le site. Cependant, les usagers fréquentent régulièrement le lieu tout au long de l'année : « L'hiver, c'est vert, persistant mais ce n'est pas triste. Le printemps, les arbres sont en fleurs, notamment les amandiers, les cerisiers. L'été, l'espace est frais. »
- 21 Aucun usager n'a évoqué un sentiment quelconque de peur dans le verger ou la prairie. Au contraire, tous mettent en avant comme motivation de la fréquentation du parc, le sentiment de sérénité, les conditions favorables à la méditation, à la pensée solitaire et l'opportunité de lire en paix contrairement aux parcs urbains plus petits et plus cadrés.
- 22 Dans la liste des mots clés présentée aux usagers, le parc est noté calme ou reposant pour l'ensemble des usagers. Le pastoral et l'aspect de campagne sont liés à une ambiance tranquille et à une douceur. Ce parc cultivé est essentiellement perçu comme un support d'images arcadiennes et bucoliques.

2.2. La mémoire d'une campagne historique, picturale et bourgeoise

- 23 Tous les usagers expriment leur satisfaction de la conservation de l'esprit du domaine agricole bourgeois local. La partie historique du domaine est associée essentiellement à la maison de maître perçue depuis le parc public. Le parc n'est pas désigné comme « monument historique », quoique doté d'un charme du XIX^e siècle. Tous soulignent leur regret de ne pas rentrer dans le mas, dans la maison familiale, tout en avouant la part de mystère dû à l'inaccessibilité du bâtiment au public (photo 4).
- 24 Le Mas Méric est parfois qualifié de site historique parce qu'il a été lieu de vie d'une famille de notoriété locale, les Bazille : « On voit la famille courir dans les champs, les prairies, les chevaux qui passent... on reconnaît le cadre des tableaux, surtout dans les espaces extérieurs, la terrasse haute... les réminiscences de la famille Bazille sont très fantasmatiques... Je ne peux m'empêcher de me représenter Frédéric Bazille avec sa famille, la cousine sur le muret ». Le clin d'œil aux peintures impressionnistes, mis en avant par les services de la ville qui ont créé des prairies fleuries et des vergers, est évoqué rarement, mais le rapport général au paysage et à l'art (photo 5) est perçu nettement par certains : « C'est tout à fait le style du cadre qui suscite l'impressionnisme, la période Nabi où on imagine les goûters à la Monet, les tableaux nabis d'enfants à cerceaux, les robes à crinoline, les tableaux de Mangin, de Cézanne ». Cependant, tous insistent sur l'harmonie des couleurs et des ambiances qui évoque un caractère pictural et qui rend le parc fragile et vulnérable : « Ici, viennent les gens attirés par l'esthétique, on a l'impression de débarquer dans un tableau » ; « Le grand pré est théâtral, c'est un rideau de scène, un décor plus aménagé ». Ces entités paysagères désignées comme belles sont associées à une œuvre d'art éphémère et fragile à observer avec distance. Elles sont respectées comme les pièces d'un musée.

- 25 « *Ce parc fait penser à un art de vivre des vieilles familles de Montpellier qui vivaient en cercles élargis avec leurs amis et qui prenaient le temps de jouer, d'admirer la nature dans le jardin. ... Quand on est à Méric, on pense qu'on pourrait retrouver cet art-là de vivre, cet art de prendre le temps, de vivre en harmonie avec la nature* ». Le grand parc de Méric constitue donc un support de rêverie sur cette vie domestique méditerranéenne tournée vers la vie en plein champs, sur l'éducation des enfants de façon proche de la nature, les jeux créatifs dans la verdure et toute la sophistication des robes, des nappes, des décorations de pique-nique. Quant aux usagers qui n'ont pas connu cette forme de vie sociale, ils l'imaginent assez précisément à travers les peintures de Frédéric Bazille et ils se sentent privilégiés de pouvoir y goûter.
- 26 Dans ce contexte, le caractère public du parc passe au deuxième plan après l'appropriation privée symbolique du lieu. Les valeurs portées par ces descriptions traduisent l'élitisme de cette idylle pastorale bourgeoise souvent enviée. De façon assez contradictoire, elles suscitent le regret autant d'une simplicité d'une vie proche de la nature que de l'organisation de fêtes bourgeoises dans un cadre raffiné.

2.3. Des touches de sauvage dans la ville.

- 27 Si l'idée de campagne prédomine pour les usagers du Parc Méric, un sentiment général de nature libre effleure les pensées des visiteurs, notamment quand ils évoquent le mode de gestion du site respectueux de la nature : « *C'est un espace écologique car la nature semble protégée, respectée, sans forcing comme dans les parcs de la ville* ». Le versant de pinède est désigné essentiellement comme morceau de nature préservé de l'intervention de l'homme. Cependant, ce site suscite des émotions contrastées, notamment des réticences pour les uns : « *le parc est calme et rassurant à l'exception du versant sombre où on ne va pas seul, on a peur* ». Il constitue pour d'autres un espace de mystère et de nature libre recherché volontairement : « *Dans le bois, on trouve des effets d'ombre, de lumière, plus intéressants que dans la prairie* », « *On oublie la ville, on peut se sentir seul dans la forêt* ». Des adolescents du quartier s'y retrouvent chaque semaine pour courir, se cacher, construire des cabanes : « *Méric ne ressemble pas aux autres parcs ; il est plus grand, plus isolé, avec de la forêt où on peut se perdre si on ne connaît pas, avec des petits chemins, des plantes partout* ». Les animaux sont souvent cités dans le bois et sa lisière, par exemple les écureuils, les insectes et les oiseaux.
- 28 Pourtant, rares sont ceux qui estiment que le parc Méric mérite la qualification d'espace écologique, « *Le mot écologique est un peu excessif pour ce site* », mais les usagers reconnaissent que la faune et la flore sauvages sont plus importantes que dans les parcs urbains traditionnels. En revanche, la démarche de préservation du site et de sa flore de la Ville de Montpellier paraît « écologique ».
- 29 Pour l'animation du lieu, certains usagers attendraient des visites botaniques et naturalistes plus qu'artistiques tandis que d'autres plus nombreux n'apprécieraient pas l'intervention d'un guide : « *Je ne souhaite pas d'animation faune-flore, car elle donnerait un regard orienté du parc, c'est mieux de réfléchir soi-même ; ce lieu perdrait son caractère émouvant, magique* », « *un sentier botanique serait ennuyeux et réducteur* ». Avec B. Kaloara, on peut dire que Méric suscite un certain rapport d'allégeance à l'espace naturel : « *l'empathie avec la nature et la soumission vis à vis d'elle sont les nouveaux idéaux recherchés* » (Kaloara, 1993). La superficie du parc, son écrin végétal sont propices à lui conférer un statut de refuge, de niche protégée de la ville pour tous les usagers qui le formulent de différentes façons. «

Ici, on respire, on sort du monde citadin » ; « Le parc donne une impression de lieu privilégié, à l'abri de la ville, des bruits, des rues, des routes, du va et vient de la ville » ; « Dans la prairie, on n'oublie pas la ville, on voit les autres ; dans le bois de Méric, on fuit sa condition de citadin, on a un sentiment de coupure ».

- 30 La ville est rapportée à une notion de densité urbaine, de surpeuplement, de présence de minéral et de stress de la vie quotidienne, à l'opposé de Méric qui permet un sentiment de repos et de protection des agressions de la ville : *« Méric est une niche où tu laisses décharger le stress de la ville. Tu es dans un enclos vert sans bruits de la ville, tu perds les repères, tu peux être vraiment seul, tu es immergé dans le vert »*. Les menaces qui pèsent sur le parc sont associées pour l'ensemble des usagers à l'urbanisation dense autour du site et à la surfréquentation du lieu à l'instar des espaces publics urbains traditionnels.
- 31 Tous les usagers interviewés ont rappelé leur difficile compromis de vie à la ville : *« La ville, c'est le côté contemporain, la manière d'être présent dans le monde ; le jardin, c'est un isolement, une recherche de soi, une harmonie, un abri, une manière d'être plus tranquille, d'être dans la contemplation ; on est ramené aux choses plus simples en soi. »* À ce titre, Méric est approprié comme un bois sacré idéalisé, un écrin indemne des agressions urbaines ou une pause entre les stress de la ville. On se retrouve dans la logique de la nature libératrice de F. Terrasson : *« On imagine qu'automatiquement cette levée de censures inconscientes que l'on souhaite et que l'on redoute à la fois va se produire au contact des champs et des forêts »* (Terrasson, 1988).

2.3. Un Parc en marge de l'espace vert public

- 32 Dans les interviews, les usagers révèlent souvent leur manque d'intérêt pour les jardins publics urbains de la ville. Par contre, Méric répond à leur demande de nature et est généralement mis en opposition avec les autres sites publics à la fois pour sa composition, ses usagers et les impressions qu'ils suscitent. *« Ce parc ne me rappelle aucun autre parc public. Quelle que soit la distance de mon habitation, je fréquenterais des parcs équivalents s'ils étaient aussi accueillants qu'ici » ; « Dans les parcs de ville, ils veulent imposer leurs marques, ils défigurent le site. Ici ils ont trouvé un bon compromis car on ne voit pas l'apparition de la ville, mais c'est régulièrement entretenu. On ne retrouve pas d'esthétisme rigoureux qui dérange. » ; « C'est le parc le plus naturel de la ville, il a un côté champêtre et cette grande prairie, c'est ça qui donne un aspect naturel. »*
- 33 Ce parc est vécu comme un lieu de contraste avec le patrimoine vert public. Cette différence est une des motivations premières de la fréquentation régulière de ce site. En premier lieu, il n'exprime pas un caractère urbain, malgré son environnement bâti et sa fréquentation.
- 34 Parmi les dix photographies montrant l'éventail des types de parcs et de nature montpelliéraine aux usagers, sont choisis en priorité : un champ d'oliviers labouré dans un site agricole privé, les berges du Lez pour *« le rêve, le calme, la nature »*, La collection de palmiers de la forteresse du centre-ville comme *« havre de contraste dans la ville, pour son image de nature marocaine : c'est un espace en dehors de la réalité de la ville »*. Sont cités des espaces agricoles, des espaces de nature mais aucun jardin public urbain. Ces observations confirment que le Mas Méric est le support de visiteurs qui n'octroient pas de valeur de paysage au jardin public pour différentes raisons : proximité de la ville, exigüité de l'espace, sur-fréquentation, nature trop cadrée.

- 35 Les usagers ressentent l'intervention de la ville tout en appréciant l'artifice qui « *fait naturel* » ou qui est « *aussi beau que la nature* » ; « *C'est pas complètement naturel mais c'est un esprit naturel* ». L'idée de préservation des traces agricoles et surtout de la faune et de la flore existantes l'emporte toujours sur le désir de construction d'une espace lié à l'art des jardins. Ce geste de protection de la nature, d'accompagnement des éléments spontanés est sollicité par la majorité des usagers du lieu.
- 36 Dans le même esprit, il n'est recueilli aucune critique sur l'entretien de la ville, de type extensif et rustique : cette démarche est comprise par les usagers car elle représente un effort suffisant pour un confort visuel et une propreté des lieux tout en n'étouffant pas la dynamique des formes naturelles :
- 37 « *La ville a une fonction de veille d'un site laissé spontané, un petit peu comme un propriétaire d'un grand domaine qui entretiendrait au minimum* » ; « *L'espace boisé ne semble pas nécessiter d'intervention de jardiniers* ». Sont parfois critiqués par les usagers les aménagements récents de la ville sur le site qui rappellent le statut d'un espace public urbain, notamment « *le parking, la clôture* ».
- 38 Le Mas Méric est perçu comme une mosaïque d'ambiances, de couleurs et d'échelles variées qui renvoient à une liberté de tous les goûts et les usages. Cette qualité d'espaces variés et les sentiments liés à cet espace de découvertes transforme ce site en espace singulier dans le patrimoine vert public de la Ville : « *Ce n'est pas un parc ; c'est plutôt un jardin-verger, une prairie, un bois...* » ; « *J'aime toutes ses ambiances, sa topographie chahutée, scalpée en flanc de colline, ses orientations contrastées, ses vues différentes, sa végétation de l'urbain jusqu'au fouillis du bas* » ; « *On n'a pas une impression que de jardin ou de campagne : c'est une espace libre, un jardin aménagé qui mélange le côté sauvage et le coté campagne* ». Cette complexité du site permet aux usagers de choisir leur lieu de prédilection : pour certains les terrasses intimes, pour d'autres la grande prairie pour l'espace, pour les derniers, le boisement naturel ombragé. D'autres expriment leur choix d'un espace différent à chaque promenade selon leurs humeurs. Cette variété de lieux champêtres et sauvages apporte aux usagers un sentiment de possibilité d'usages non policés : « *C'est un lieu ludique ; à toute heure, les gens jouent au foot dans le pré. C'est aussi un paradis des scouts qui organisent des jeux de piste dans les bois et les prés. Cette occupation de cet espace me fait rire tous les dimanches* ». « *Il y a tout pour plaire à une famille d'adultes, d'enfants et de vieilles personnes pour la détente, la méditation, le pique-nique, les jeux d'enfants* ».
- 39 Les activités les plus citées sont les jeux pour les enfants, le farniente, la sieste, la méditation, la lecture pour les adultes, le jogging pour les sportifs, la promenade pour les propriétaires de chiens. La contemplation du paysage est un thème récurrent chez les adultes.
- 40 Pendant les interviews, on observe des usages alternatifs aux parcs publics plus policés (pelouse interdite, massifs fleuris...) : des guitaristes, des joueurs de tam-tam s'installent dans les vergers, des associations d'amateurs de photographie ou de peinture viennent pour exercer leur art, notamment dans la prairie fleurie. Un va et vient de promeneurs se suit à distance avec des profils variés : un groupe d'adolescents joue au foot, un couple amoureux traverse les grandes herbes ; un enfant se cache dans les fleurs d'un mètre de haut dans la prairie ; un jogger court autour de la prairie, un couple handicapé observe les vues lointaines tout en restant sur les bancs ; les usagers se regroupent pour commenter le caractère exceptionnel de la prairie fleurie.

- 41 De façon plus générale, les personnes interviewées fréquentent rarement les parcs urbains et préfèrent les usages déjà cités, notamment la promenade, la lecture, l'observation de la faune, de la flore dans la nature ou dans la campagne. Dans la ville, seul le Jardin des Plantes est cité pour sa vaste surface labyrinthique, son calme dans la ville, son accueil d'amateurs de livres dans des recoins isolés, son cadre naturel : « *Le jardin des plantes est différent par la variété de lieux, l'impression de sauvage, la possibilité de s'isoler, de musarder* ».
- 42 Enfin, ce sont essentiellement la campagne, la garrigue et les Cévennes plus lointaines qui sont les lieux de détente du week-end pour la marche, le dépaysement et l'observation de la flore et de la faune.
- 43 Le sentiment public d'espace en sécurité, capable de susciter la sérénité, le calme, la paix est récurrent dans les interviews : « *Les menaces du parc seraient dans le futur une concentration urbaine avec des vélos, des planches à roulettes* » ; « *La qualité essentielle ici, c'est le calme, ce qui suppose l'absence de foule. Y viennent des gens paisibles dans l'intimité* » ; « *À 15 minutes de la ville, c'est incroyable, c'est calme, ça nous nettoie les yeux et la tête* ».
- 44 À l'exception de quelques personnes qui ont exprimé quelques craintes de visiter le boisement de Méric, personne n'évoque un sentiment de frayeur : « *On n'a pas peur, le parc est très dégagé, on ne vit pas une situation d'enfermement comme dans certains parcs* » ; « *La fréquentation familiale rassure* ».
- 45 Dans ce registre, le Mas Méric est opposé aux autres parcs publics mal fréquentés, sur-fréquentés, dégradés où les visiteurs ne reconnaissent pas leur nature désirée. Méric n'est pas atteint par « la part maudite » du jardin traditionnel public que P. Sansot définit : « *C'est de cette façon qu'un square peut-être un espace de menace, de l'incertitude et de l'imprévisible, un lieu finalement sans aucune sécurité. Au sein même de ces aires traditionnellement vouées à la détente et au plaisir, le mal être, la contrainte, l'importunité voire le danger parviennent quelquefois à s'immiscer et à régner* » (Sansot et Pilon, 1999).
- 46 Le Parc Méric correspondrait pour certains au besoin d'une vaste surface verte fréquentée par une poignée d'urbains qui cherchent à conserver leur tranquillité et leur solitude au même titre que dans un parc privé. Dans ce registre, les usagers jouent sur l'ambiguïté de la vocation d'un espace public utilisé comme espace privé. Cet aspect est renforcé par le sentiment d'accéder dans une demeure bourgeoise habitée par les Bazille. Dans le même ordre d'idée, une des motivations de fréquentation régulière du Parc Méric réside dans la qualité même du public usager, de sa sérénité, de ses occupations paisibles et intellectuelles : « *L'ambiance des gens qui y sont, donne une sensation qu'ils passent du bon temps à la musique, au sport, au travail intellectuel* ».

Conclusion

- 47 Dans le cadre d'une thèse de doctorat, nous nous sommes intéressés à la construction matérielle des parcs de gestion différenciée, notamment aux parcs de nature champêtre et sauvage, en tentant de comprendre les intentions, les champs de compétence, les nouveaux principes mis en œuvre pour l'élaboration des formes paysagères et le suivi de leur gestion. Dans ce vaste champ d'étude, nous avons particulièrement exploré la construction après 1993 d'un parc expérimental pour la gestion différenciée de la ville de Montpellier, le parc Méric choisi pour son contexte géographique et politique particulier.

- 48 Après l'analyse de ces entretiens des usagers du Mas Méric, nous pouvons valider les hypothèses initiales : d'une part, ce parc est fréquenté et apprécié par un public ciblé qui recherche dans un cadre public une relation factuelle et symbolique avec la nature urbaine différente de celle procurée par les espaces verts urbains traditionnels. En effet, nous avons relevé des usages, comme la photographie, la peinture, la cueillette, le pique-nique, la méditation en solitaire, spécifiques à ce type de parc et des attentes par rapport à la nature urbaine qui tranchent radicalement avec la demande sociale des parcs urbains traditionnels. Ce « public ciblé » serait constitué par des sportifs, des propriétaires de chiens, des personnes âgées, des parents et des enfants qui apprécient les usages divers dans un parc peu fragile et donc plus libre dans ses pratiques, mais aussi une certaine catégorie cultivée d'usagers qui adhèrent tout particulièrement au contexte historique du domaine bourgeois du XIX^e siècle et du lieu d'inspiration du peintre impressionniste Frédéric Bazille.
- 49 D'autre part, le Parc Méric est perçu et désiré par ses usagers comme un espace paradoxal pastichant essentiellement la campagne cultivée, à moindre degré la campagne sauvage, tout en étant équipé et esthétisé comme un espace public. En effet, nous avons souligné que le statut particulier de cet espace à quinze minutes du centre ville en voiture, composé et entretenu suffisamment pour rester propre, harmonieux et sécuritaire mais pas de façon soutenue pour laisser une part aux rêves et à l'évasion, animé par des visites guidées ou de la signalétique explicative correspondait clairement aux attentes exprimées des visiteurs.
- 50 Enfin, à travers des enquêtes dans plusieurs parcs issus de la gestion différenciée à Montpellier, nous avons souligné, en dépit des différences évoquées sur la nature des sites, une permanence évidente dans les motivations de fréquentations de ce type de parc. Ces parcs sont vécus comme des enclaves de nature, éloignées symboliquement de la ville et offrant des usages et des sensations compensatoires de la vie en milieu urbain. Or, nous avons évoqué que ces sites sont situés à 10 minutes en voiture du centre-ville et qu'ils offrent des vues sur les infrastructures urbaines. Il s'agit essentiellement ici d'un sentiment de nature et non uniquement d'une nature matérielle qui est ressentie par les usagers.
- 51 Dans tous les cas de figure, les usagers ont exprimé leur rapport à cette nature en évoquant à la fois la campagne, la nature sauvage et le jardin public entretenu. C'est cette confusion même d'images de référence et ce métissage de paysages dans un même lieu qui semble porteuse d'évasion.
- 52 Ces parcs ont été largement identifiés comme alternatifs aux parcs urbains, et désirés comme tels. Ce public ne se reconnaît pas dans les aménagements traditionnels d'espaces verts horticoles, équipés, aménagés au cordeau et fréquente exceptionnellement les parcs historiques, les aires de jeux, les aires de proximités, mais est susceptible de visiter ponctuellement des poumons verts urbains de grande surface à caractère botanique comme le Parc Zoologique de Lunaret, le Jardin des Plantes, ou les parcs périurbains d'agglomérations. En effet, le contexte urbain, la composition rigide, le caractère figé des espaces de repos, de jeux, la fréquentation massive, le manque de propension à l'évasion, à la méditation sont autant de facteurs incompatibles avec la fréquentation des parcs publics urbains produits par la Ville de Montpellier par cette catégorie de public. De ce point de vue, ce nouveau type de parc, identifié comme tel par les gestionnaires de la ville et par les visiteurs, a permis de mettre en évidence *a posteriori* une autre type de demande sociale insatisfaite par la production de parcs urbains jusque-là. Ce public s'identifie

volontiers comme appartenant à un groupe de citoyens en marge de la population pour ses aspirations de nature.

- 53 Ces conclusions nous permettent de relever un certain parallèle entre une interprétation dite « savante » dans le cadre d'une culture spécialisée du paysage, notamment minimale et durable, promue par les concepteurs des parcs de la ville de Montpellier et une interprétation sensible avancée par une catégorie de Montpelliérains qui ont élu ces lieux comme espaces périurbains de leurs loisirs. Le groupe de personnes concernées par cette typologie de parc a accepté la création proposée et chacun à sa façon y a trouvé un sens à sa propre présence. On peut en déduire que les concepteurs ont exprimé à leur insu une ou plusieurs attitudes culturelles partagées par un groupe vis-à-vis du paysage. Touchant, semble-t-il, un nouveau type de population ne fréquentant pas habituellement les jardins urbains, ce projet participe à l'accroissement du public potentiel des espaces verts de la Ville. Ces éléments peuvent orienter les paysagistes et les gestionnaires des villes méditerranéennes vers le choix de création ou de réhabilitation d'espaces de natures variées (prairies, vergers, bois, milieux humides, potagers partagés...), regroupées dans des sites de taille significative à gestion environnementale et à esthétique champêtre et sauvage. Ce choix d'intention paysagère va dans le même sens que les recommandations d'aménagement de nature en ville adaptés au changement climatique (Cop 21, 2015) sous forme de puits de carbone de grande surface, climatiseurs des quartiers.
- 54 Nous avons relevé un certain élitisme dans la fréquentation du Parc de Méric, tant dans la culture artistique exprimée lors l'interprétation du lieu, que dans la connaissance de l'histoire des propriétaires du lieu, notamment Gaston Bazille, reconnu pour son implication politique et scientifique au niveau local et Frédéric Bazille, de renommée internationale pour sa peinture impressionniste. Nous avons souligné parmi les témoignages un certain sentiment d'appropriation symbolique d'un domaine agricole anciennement bourgeois, traditionnel de l'art de vie de la communauté bourgeoise de Montpellier de l'avant-guerre. Il existerait alors deux types de campagnes de référence dans l'imaginaire du public, une campagne ensauvagée populaire accessible à tous, représentée par les champs, les chemins ruraux, les rivières et une campagne à connotation privée bourgeoise avec une composition de domaine comprenant le jardin, les terrasses de fruitiers et les vignes ou les prairies fleuries, close par des murs en pierres et un portail de style. Ces deux imaginaires rencontrent un public spécifique.
- 55 Il serait pertinent de reprendre cette analyse de la fréquentation et des représentations collectives du Parc Méric après 10 ans de communication institutionnelle sur la biodiversité du site mais aussi après un événementiel artistique qui a marqué les esprits avec près de 25 000 spectateurs en avril 2011. En effet, la « Zone Artistique Temporaire » proposa aux Montpelliérains de parcourir du regard les lignes du paysage, d'arpenter les chemins, de flâner le long du Lez ou de s'allonger sous les arbres fruitiers et les pins avec un enchaînement de spectacles du vivant et animations inspirés par le site qui ont sans nul doute forgé un autre regard artistique, écologique plus populaire et partagé.

BIBLIOGRAPHIE

Aggeri G., 2004, *La nature sauvage et champêtre dans les villes : origine et construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains. Le cas de la ville de Montpellier*, Thèse de doctorat, Agronomie, ENGREF/ENSP, Paris, 323 p.

Aggeri G., 2010, *Inventer les villes-nature de demain, gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*, Dijon, Éditions Educagri.

Audurier-Cros A., 1992, *Le Mas Méric, étude des jardins, analyse historique et paysagère*, rapport d'étude, commande de la Ville de Montpellier, Artopos.

Kaloara B., 1993, *Le musée vert*, Éditions L'harmattan, Paris.

GRIVE (Groupe De Recherche d'information Sur Les Vertébrés), 2010, *Étude inventaire ornithologique du Mas Méric*, commande Ville de Montpellier.

Roger A., 1997, *Court traité du paysage*, Éditions Gallimard, Paris.

Sansot P., Pilon A., 1999, « Le jardin, la part maudite », in Brunon H. (dir.), *Le jardin, notre double. Sagesse et déraison*, Paris, Éditions Autrement, collection mutations, n° 184, p. 31-46.

Terrasson F., 1988, *La peur de la nature*, Éditions Sang de la terre, Paris.

ANNEXES

Annexe 1. Extrait du Guide méthodologique questionnaire d'usagers du Mas Méric Les questions sont regroupées en 7 chapitres :

- *Une fiche signalétique* concernant les personnes enquêtées pour aider à resituer l'interview dans le contexte du lieu d'origine, du travail pratiqué, ainsi que des questions sur le cadre de vie pour les habitants du quartier du parc.
- *Une partie sur les loisirs* : pour percevoir dans quelle mesure le parc public champêtre ou sauvage entre dans la culture de loisirs des personnes (loisirs de nature, lieux de pratique des loisirs, fréquentation des parcs urbains publics).
- *Un descriptif du site* : il s'agit de faire parler les gens sur leur expérience personnelle de ces sites, afin de connaître leurs pratiques, leurs savoirs botaniques, historiques, leurs rapports au changement du site avec l'ouverture au public, globalement leurs expériences émotionnelles, sensorielles et esthétiques dans le site.
- *Une partie sur les parcs de nature et de campagne* en général, notamment sur les sites analogues à ces deux sites que ces usagers fréquentent dans ou hors la ville, ce qui nous autorisera à tracer un parallèle avec les autres espaces verts publics de la ville de Montpellier.
- *Le choix d'une liste de mots* :

Ce sont des adjectifs qualitatifs pour valider et conforter, par une situation différente, le discours né spontanément lors du questionnaire. Ces mots ont été sélectionnés en

fonction de la récurrence du vocabulaire choisi par les usagers pour désigner ce site lors de l'étape de la pré enquête. Ils permettront d'identifier les mots-clefs et les idées latentes liées à ces mots concernant ce type de paysage champêtre paradoxal dans la ville. Ils se rapportent à plusieurs notions puisées dans les registres utilitaires, naturalistes, esthétiques, plastiques, sensoriels.

C'est l'ensemble de ces mots choisis par une personne qui définit ensuite une certaine idée sur ce parc de campagne.

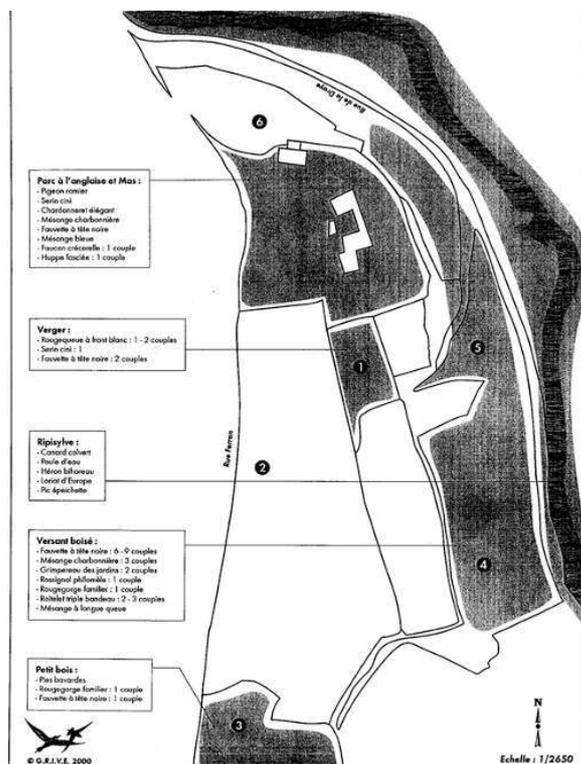
- *Le choix d'une série de photographies :*

On montre un éventail de 10 photographies qui déclinent des ambiances et des usages le plus variés du patrimoine vert de la Ville de Montpellier tant dans l'espace public que dans les propriétés privées : square haussmannien du XIX^e siècle, folie classique du XVIII^e, esplanade et fleurissement horticole, patio privé historique, palmeraie didactique, prairie fleurie, olivette travaillée, espace rural enfriché, bords du Lez. Ces photographies recouvrent les références de jardins, de campagne, de friche, de nature sauvage et le métissage entre ces notions.

Leur choix est susceptible d'éveiller de nouvelles idées sur les deux sites en comparaison avec d'autres espaces verts, mais surtout de vérifier de façon plus large l'adhésion aux types de paysages que ces personnes reconnaissent et apprécient.

Source : Thèse ENGREF/CNFPT

Annexe 2. Composition du Parc Méric et Cartographie de relevés ornithologiques



Source : G.R.I.V.E, 2000.

Annexe 3. La représentation du Mas Méric par les usagers : priorités d'évocation

une campagne harmonieuse et esthétique
une évocation d'un art de vie bourgeois à la campagne
un patrimoine artistique et historique en référence à la vie des Bazille
un tableau de peinture
une nature refuge de la ville
une nature sauvage
un parc alternatif par rapport aux espaces verts publics urbains : une clientèle privilégiée, des formes plus naturelles, une image plus artistique
un lieu de diversité et de liberté d'usages : musique, jeux, jogging, pique-nique, cerf volant, cueillette de fleurs

Thèmes	
	campagne idyllique
	nature sauvage
	usages, pratiques
	évocation artistique
	jardin public

NOTES

1. Extrait du Guide méthodologique questionnaire d'usagers du Mas Méric, annexe 1.
2. « Les Terrasses de Méric », 1867, « Le petit jardinier », non daté.
3. Association de pomologie, d'agriculture de l'Hérault.
4. L'année Bazille 92, Montpellier, exposition Musée Fabre « traces, lieux et créations ».
5. Capitale de la biodiversité 2012 au titre des grandes villes, délivré par Natureparif.
6. Label Écojardin réalisé par Plante&cité selon un référentiel de gestion écologique zéropesticide.

RÉSUMÉS

Animés par le souci d'appliquer des méthodes plus respectueuses de l'environnement et soucieux d'offrir aux citoyens une variété d'espaces de nature allant du jardin sophistiqué à l'espace d'aspect sauvage, les ingénieurs des services d'espaces verts des agglomérations ont expérimenté à partir des années 1990 la « gestion différenciée » de leur patrimoine vert.

Parallèlement à cette nouvelle approche essentiellement technique, l'évolution de l'idée de la nature urbaine revendiquée par les gestionnaires des services d'espaces verts a entraîné la création de nouveaux projets de parcs publics alternatifs, dont les images et les usages sont à fortes références champêtre et sauvage. Cette étude porte sur la construction matérielle et symbolique de ce nouveau type de nature, notamment à travers l'exemple de l'aménagement et des représentations sociales du Parc Méric à Montpellier, ancien domaine agricole bourgeois.

L'hypothèse que nous voulons vérifier ici est que les usagers de ce site partagent les mêmes représentations paradoxales simultanément environnementales et artistiques que les techniciens territoriaux qui l'ont aménagé et géré.

Motivated by the desire to use ecological engineering methods and of offering city dwellers a variety of green spaces ranging from the traditional sophisticated garden to “wild” open spaces, the directors of municipal parks and green spaces have experimented with what is called in France “La gestion différenciée” or “the differentiated management” of green spaces.

Parallel with this essentially technical approach, the evolution of the idea of “urban nature”, demanded by the directors of municipal parks and green spaces, brought about the creation of alternative public parks, whose image and use refer strongly to the pastoral and “the wild”.

This study investigates the physical and symbolic construction of this new type of nature, in particular with the example of the design and the social representations of the “Parc Méric” in Montpellier, a former bourgeois rural estate. The hypothesis we wish to check is that the public of this public park will share the same simultaneously environmental and artistic paradoxical references as the local authorities who designed and managed it.

INDEX

Mots-clés : paysage, jardin, parc, gestion différenciée, patrimoine artistique, nature, campagne, espace sauvage, représentations sociales

Keywords : landscape, garden, park, differentiated management, social representation, cultural heritage, nature, countryside, wilderness

AUTEUR

GAËLLE AGGÉRI

Gaëlle Aggéri est ingénieur paysagiste et docteur de l'AgroParisTech/Ensp Versailles. Ingénieur en chef territorial, elle a exercé 12 ans comme concepteur-paysagiste en collectivité locale puis 10 ans comme responsable du pôle de compétence national ingénierie écologique du Cnfpt/Inset Montpellier. Elle est chercheur associé au Laboratoire du Paysage (Larep). Ses sujets de recherche portent sur l'analyse des politiques publiques de paysage et de nature, et des représentations sociales des décideurs et des usagers